



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

**COMMUNIQUÉ**

**GOVERNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 5 Mars 2020

## Table des matières

<b><u>LE TOUT PREMIER BACHELIER EXCLUSIVEMENT EN LANGUE ANGLAISE LANCÉ À LA RENTRÉE 2020. ....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES CONSOLIDE SON SOUTIEN À L'ASBL « SOS VIOL ».....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>CONTACTS PRESSE.....</u></b>	<b><u>5</u></b>

## Le tout premier Bachelier exclusivement en langue anglaise lancé à la rentrée 2020.

Première historique en Fédération Wallonie-Bruxelles : le Gouvernement vient d'avaliser, par l'adoption d'un arrêté, l'organisation d'un Bachelier exclusivement en langue anglaise. Intitulé « Bachelor of science in business engineering », celui-ci sera organisé par l'Université Saint-Louis Bruxelles à partir de l'année académique 2020-2021.

Pour la **Ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Glatigny** : « *L'aval donné à ce Bachelier exclusivement en langue anglaise va dans le sens de l'histoire. Elle démontre que le Gouvernement est sensible à l'importance de l'ouverture internationale dans la formation prodiguée aux étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles* ».

L'arrêté adopté par le gouvernement autorise également l'organisation en langue anglaise par l'UCL du master 60 crédits en sciences biologiques, et du master 120 crédits en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire, à partir de l'année académique 2020-2021.

## La Fédération Wallonie-Bruxelles consolide son soutien à l'ASBL « SOS Viol »

Active depuis 1977, l'ASBL SOS Viol fournit, grâce à son équipe de professionnels, une aide psychologique, juridique et sociale. Plus de 2000 consultations par an sont effectuées, majoritairement au sein de l'institution. Depuis 2016, l'ASBL SOS Viol propose également, à la demande la Fédération Wallonie-Bruxelles, une ligne d'écoute gratuite pour les victimes de violences sexuelles, le 0800/98.100.

Cette ligne d'écoute gratuite permet aux victimes de violences sexuelles au sens large de, non seulement, briser le silence, mais aussi d'être soutenues grâce à un accueil, une écoute, un accompagnement et une réorientation adaptés. Selon les rapports d'activités de l'ASBL, les appels reçus viennent des victimes de violences sexuelles, mais aussi de proches des victimes, de professionnelles et de professionnels.

La progression du nombre d'appels reçus depuis 2016 est constante :

- 2016 – 1615 appels
- 2017 – 2076 appels
- 2018 – 2268 appels
- 2019 – 2491 appels

Il s'agit d'une augmentation de 54 % en 3 ans. 44% des appels donnent lieu à une proposition de consultation au sein de SOS Viol. 25 % des appels donnent lieu à une réorientation vers un service adapté (police, hôpital, médecin, Service de santé mentale).

Compte tenu des missions rencontrées par la ligne d'écoute et l'ASBL, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé ce jeudi 5 mars de prolonger d'un an la convention liant la Fédération à l'ASBL SOS Viol. Cette prolongation doit permettre à l'ASBL de pérenniser ses activités dans le temps et à la Fédération d'examiner la manière la plus opportune de les compléter.

La subvention annuelle octroyée à SOS Viol pour le fonctionnement de ce numéro vert est maintenue à un montant de 75 000 euros. Ce montant permet la gestion et la promotion de la ligne d'écoute ; le recrutement d'1 ETP et de poursuivre ses missions d'accueil, d'écoute, d'accompagnement des personnes victimes de violences sexuelles.

Ce montant vient s'adjoindre au soutien structurel de 250.000 euros accordés par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de sa compétence « Maisons de justice ».

**Valérie Glatigny :** *« Soutenir et accompagner les victimes de viol est essentiel. Dans ces situations dramatiques, elles se sentent souvent seules et démunies. L'ASBL SOS Viol, par son rôle d'écoute et par les conseils psychologiques, juridiques et sociaux qu'elle dispense, peut représenter pour elles une véritable bouée de sauvetage. La Fédération Wallonie-Bruxelles soutient depuis de nombreuses années l'action de l'ASBL. Le numéro vert est un outil supplémentaire au services des victimes ».*

**Bénédicte Linard :** *« Le viol est un acte barbare qui peut avoir des conséquences physiques et psychologiques lourdes dont l'enfermement dans le silence. La ligne d'écoute de SOS Viol permet de libérer la parole des victimes plus facilement et de recevoir un accompagnement et des conseils médicaux et juridiques. C'est l'étape 1 de la reconstruction pour une victime. Il est fondamental de soutenir ce type d'initiative et en amont de lutter contre les mécanismes qui conduisent aux violences faites aux femmes »*

## **Contacts presse**

### **Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

Nicolas Reynders

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

### **Cabinet de Frédéric DAERDEN**

Xavier Gonzalez

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

### **Cabinet de Bénédicte LINARD**

Nicolas Parent

[nicolas.parent@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.parent@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

### **Cabinet de Valérie GLATIGNY**

Sandrine Lonnoy

[Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be](mailto:Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be)

+32 477 67 03 43

### **Cabinet de Caroline DESIR**

Jean-François Mahieu

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75